

Destinataires

SIAEP KARST DE LA CHARENTE (secretariat@karst16.fr)
SAUR VIENNE CHARENTE LIMOUSIN BERRY (stephane.montoux@saur.com)
MAIRIE DE PRANZAC (mairie.pranzac@wanadoo.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : KARST SAUR

Prélèvement	00114235	Commune	PRANZAC
Unité de gestion	0333 KARST SAUR	Prélevé le :	mercredi 18 mai 2022 à 12h05
Installation	UDI 000351 CHAZELLES	par :	MICHAL FISCHER
Point de surveillance	0000000511 COMMUNE	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16. ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : D1D2 Code SISE de l'analyse : 00118182 Référence laboratoire : 22051600848301

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0429 mg/L	2	1	
Nickel	0,43 µg/L	20		
Plomb	4,7 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00114235)

Les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité. Ces teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Angoulême le 7 juin 2022

L'ingénieur d'études sanitaires,


Dorothée GERBAUD